

Plus de 200 personnes à la rue seront hébergées pendant l'hiver dans le 16e

Anne Hidalgo, Maire de Paris, annonce la mise à disposition d'un terrain de la Ville pour la création de 5 bâtiments modulaires, aux abords du bois de Boulogne (16e), qui accueilleront près de 200 personnes à la rue.

Anne Hidalgo a fait de la lutte contre l'exclusion la « grande cause » de sa mandature. Parmi les nombreuses mesures prises dans ce domaine, la Ville met à disposition gracieuse de l'Etat ses bâtiments intercalaires et ceux de ses bailleurs sociaux pour qu'il y aménage des hébergements d'urgence. Grâce à cela, Paris bénéficie aujourd'hui de 3,4 places d'hébergement d'urgence et de réinsertion sociale pour 1.000 habitants, bien au-delà de la moyenne nationale, la loi n'en imposant que 1 pour 1.000.

Cette mobilisation importante du bâti ne suffit toutefois pas à faire face aux besoins : les lieux d'accueil sont saturés, 16.000 personnes en grande précarité sont orientées chaque jour vers des nuitées hôtelières – coûteuses pour la collectivité et peu adaptées au travail social – tandis que beaucoup d'autres continuent à dormir dans la rue.

A l'approche de l'hiver, Anne Hidalgo a donc décidé de faire un pas supplémentaire : « Pour la première fois, nous allons ajouter à la mise à disposition de notre bâti, la mise à disposition d'un terrain », annonce-t-elle mardi. Après examen des emprises disponibles, la Ville a retenu un terrain situé allée des Fortifications (16e), qui présente des caractéristiques favorables : il est viabilisé (eau et électricité) et le trafic routier aux abords est quasi nul. Il se trouve par ailleurs dans un arrondissement déficitaire en matière d'hébergement d'urgence, alors qu'il convient de répartir équitablement sur le territoire parisien l'effort de solidarité dans ce domaine.

- « Cette emprise, de 150m linéaire, va permettre à l'Etat d'installer d'ici l'hiver cinq bâtiments modulaires, de un à deux étages, pour une capacité totale d'environ 200 places », détaille Anne Hidalgo. Une association sera mandatée pour assurer la gestion du lieu et l'accompagnement des personnes hébergées.
- « Je fais confiance à la Préfecture de Paris et de la Région Ile-de-France, en charge de l'hébergement d'urgence, pour que ces logements éphémères s'insèrent de façon harmonieuse dans l'environnement de ce quartier résidentiel, en bordure du bois de Boulogne », souligne la Maire de Paris, convaincue qu'il est possible de « faire du beau » par exemple avec des façades en bois.

Contact presse: Matthieu Lamarre / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr